CONFIDENTIAL

GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE
TARIFF NEGOTIATIONS 1950

Supplementary List of Requests

Tariff Concessions which the Government of Chile requests from the Government of the Federal Republic of Germany

T.No.	Description of Products	Present rate of duty	Proposed rate of duty
25-04	Crude (unrefined) sulphur whether ground or triturated or not	free	binding
28-02	C - Sulphur		
	1 - Refined, purified or precipitated	free	binding
ex-29-25 C	Tartaric Acid	25%	free
ex-44-04	Roundwood in the rough, whether or not stripped of its bark or rough hewn, not elsewhere specified or included:		
	A - Mañío	free	binding
	D - Coigüe, raulí, olivillo & laurel	free	binding
ex-44-05	Wood, roughly squared or half squared, but not further manufactured, not elsewhere specified or included:		
	A - Mañío	free	binding
	D - Coigüe, raulí, olivillo & laurel	free	binding
ex44-06	Wood sawn lengthwise but not further prepared, not elsewhere specified or included:		
	A - Mañío		
	1- of a thickness exceeding seventy-seven millimetres	5%	free
	2 -of a thickness exceeding five millimetres but not exceeding seventy seven millimetres	5%	free
	C - Coigüe, raulí, olivillo & laurel		
	1- of a thickness exceeding seventy-seven millimetres	free	binding
	2- of a thickness exceeding five millimetres but not exceeding seventy seven millimetres	free	binding

NOTE: The scientific denomination of the above mentioned trees is the following:

CHILEAN NAME	SCIENTIFIC DENOMINATION	AUTHORITY
Coigüe	Nothofagus Dombeyi	Orst
Raulí	Nothofagus Procera	Orst
Olivillo	Aextoxicum Punctatum	Ruiz y Pav
Mañío	Podocarpus Chilena	Rich
Laurel	Laurelia Aromática	Juss

//

Confidentiel
3.XII.1950

Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce

Négociations Tarifaires de 1950

Liste de Demandes

Concessions tarifaires que le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne se propose de demander au Gouvernement de la République du C h i l i.

- - - -

Nos. du tarif chilien	Désignation des Produits	Droits actuels (en pesos)	Droits demandés (en pesos)
219	Conserves de viandes.....K.B.	8,75	1,75
ex223	Concombres frais stérilisés, aigre-doux.....K.B.	7,50	2,65
ex223	Moutarde.....K.B.	7,50	3,50
227	Conserves de potages.....K.B.	6,- (Genève 4,50)	1,15
238	Sauces de toute sorte.....K.B.	6,75	1,70
ex254	Bières en bouteilles.....litre	8,10	4,10
ex255	Bières en autres récipients...litre	6,75	3,50
ex276	Fils de fibres textiles synthétiques et artificielles continues.....K.L.	3,-	2,-
ex289	Fils et filés n.d. en soie.....K.L.	7,50	7,50
ex397	Tissus en fibres textiles synthétiques et artificielles continues.. .....K.N.	189,-	95,-
435	Garnitures: en laine, retordues ou tressées... .....K.L.	15,-	11,50
436	contenant jusqu'à 20% de soie.K.L.	40,50	10,-

Nos.du tarif chilien	Désignation des Produits	Droits actuels (en pesos)	Droits demandés (en pesos)
437	contenant plus de 20% et moins de 80% de soie.....K.L.	81,-	10,-
438	contenant 80% ou plus de soie.....K.L.	162,-	11,-
	Elastiques, d'une largeur ne dépassant pas 12 cm:		
440	en coton ou en lin.....K.L.	13,50	7,75
443	contenant de la soie.....K.L.	67,50	8,-
	Dentelles:		
444	en coton.....K.L.	30,-	13,-
445	en lin.....K.L.	70,-	11,50
447	contenant de la soie.....K.L.	200,-	13,-
	Passementerie et rubans, n.d.:		
464	contenant jusqu'à 20% de soie.....K.L.	40,-	10,-
465	contenant plus de 20% et moins de 80% de soie.....K.L.	80,-	10,-
466	contenant 80% ou plus de soie.....K.L.	140,-	12,-
1102	Alizarine et ses imitations, fuchsine, aniline et autres matières colorantes dérivées de la houille, n.d...K.L.	4,-	2,-
ex1146	Amidon de riz, pour usages industriels .....K.B.	1,20	0,40
ex 1156 AC	Colle d'urée (Knüritleim) en récipients de plus de 1 kg net de capacité.....K.B.	0,50	0,25
1166	Essences ou huiles essentielles, extraits, aromes, alcoolates et éthers de fruits, naturels ou synthétiques, n.d., pour usages industriels..K.L.	11,20	4,-
1167	Essences et extraits pour la fabrication de cognac, de whisky ou d'autres boissons alcooliques..K.L.	11,20	4,-
ex 1242	Fers de botte et protecteurs de chaussures en fer.....K.B.	2,-	0,15

Confidentiel

Nos. du tarif chilien	Désignation des Produits	Droits actuels (en pesos)	Droits demandés (en pesos)
1264	Clous, pointes, broquettes et chevilles, n.d.....K.B.	2,70	1,35
	Canifs, couteaux pliants, n.d., et grattoirs pour bureaux, ainsi que leurs lames détachées, nickelées, chromées ou non:		
1265	avec manche en écaille, ivoire ou nacre.....pièce	3,-	1,50
1266	avec manche en autre matière.....pièce	0,50	0,25
1267	Treillis en fil de fer pour ciment armé ou clôtures, ainsi que toile métallique.....K.B.	0,54	0,27
ex1270	Poêles, cuisinières, réchauds, foyers, chaudrons, fours, chaudières, braseros et autres appareils similaires en fer ou acier avec foyer ou brûleur, à l'exclusion de ceux en fer-blanc, nickelés, ou non, chromés ou non, pour usages domestiques,		
	chauffés à l'électricité.....K.B.	2,-	0,60
	Rasoirs et leurs lames détachées, avec ou sans étuis, nickelés, chromés, argentés, dorés ou non:		
1282	avec manche en écaille, ivoire, ambre, écume ou nacre.....pièce	6,-	3,-
1283	autres, n.d.....pièce	1,50	0,75
ex1313	Foyers, poêles, chaudrons, fours, chaudières, braseros et autres appareils similaires, n.d., en autres métaux que le fer ou l'acier, pour usages domestiques		
	chauffés à l'électricité.....K.L.	8,10	1,-
1333	Rasoirs de sûreté, avec ou sans étuis pouvant contenir jusqu'à 12 lames et d'autres accessoires.....K.L.	9,-	4,50
1413	Appareils et petit matériel n.d., pour installations d'éclairage électriques domestiques tels que tôles, interrupteurs, prises de courant, douilles simples de lampes, boîtes de dérivation, commutateurs, etc. ainsi que leurs pièces détachées et pièces de rechange.....K.B.	1,35	0,60

Nos. du tarif chilien	Désignation des Produits	Droits actuels (en pesos)	Droits demandés (en pesos)
1417	Bouchons, cartouches et fusibles pour courant électrique.....K.B.	3,-	0,40
ex 1489 A	Parties et pièces détachées de bicyclettes.....K.B.	2,70	1,35
	Ouvrages, n.d.,:		
1517	en terre, faience ou grès ordinaire: ni peints ni émaillés, ainsi que émaillés ou peints en blanc, sans filets ni montures.....K.B.	1,60	0,80
1517 A	entièrement ou partiellement peints, décorés ou dorés, de même émaillés ou vernissés en couleur, sans filets ni montures.....K.B.	2,15	1,20
1523	Ouvrages, n.d.,: en porcelaine ou grès fin: entièrement ou partiellement peints, décorés ou dorés, de même émaillés ou vernissés en couleur, sans filets ni montures.....K.B.	2,70	1,35
1535	Ouvrages, n.d., en marbre, albâtre et jaspe.....K.B.	2,50	1,75
	Bouteilles, flacons, tubes, ampoules, dames-jeannes et autres récipients en verre destinés au transport, à la vente ou à l'exposition des marchandises, même avec goulot, fond ou fermeture coupés, polis ou passés à l'émeri, avec ou sans parties en autres matières;		
1541	servant de récipients usuels pour eaux minérales, vins, bières ou autres boissons, de couleur foncée ou demi-blanche, avec teinte jaunâtre, verdâtre ou légèrement violacée (amatista), avec ou sans clisses en carton, paille ou autres fibres végétales.....K.B.	1,08	0,06
	d'un poids unitaire:		
1542	égal ou inférieur à 10 g, taillés, polis, gravés, passés à l'émeri ou non.....K.L.	8,10	4,-
1543	supérieur à 10 g, taillés, gravés ou passés à l'émeri.....K.B.	2,70	0,65
1543 A	supérieur à 10 g, jusqu'à 50 g inclusivement, ni taillés, ni gravés, ni passés à l'émeri ni à faces polies.....K.B.	1,60	0,40

Nos. du tarif chilien	Désignation des Produits	Droits actuels (en pesos)	Droits demandés (en pesos)
1543 B	supérieur à 50 g, ni taillés, ni passés à l'émeri, ni gravés, ni à faces polies.....KB.	1,08	0,06
1548	Cuvettes de watercloseets,urinoirs, éviers, abreuvoirs et autres articles sanitaires destinés à être employés en connexion avec des conduites de distribution d'eau potable ou conduites d'égout .....KB	0,90	0,50
ex1565	Carreuaux de revêtements en faience.....KB	1,-	0,10
1582	Tubes,tuyaux et baguettes en verre, pour tous usages.....KB	2,70	0,06
1588	Verre à vitres, qualité ordinaire, à sur face lisse, ni coloré, ni dépoli: d'une épaisseur supérieure à 4 mm .....KB	0,60	0,20
1591	Ouvrages en verre ou cristal,n.d.: gravés à l'acide ou par d'autres procédés, avec applications du couleur métalliques ou autres (décorés), et ouvrages en verre bicolore, multicolore ou unicolore à plusieurs tons: d'une densité inférieure à 2,6.KB	4,05	1,65
1592	d'une densité égal ou supérieure à 2,6 mais inférieure à 2,9.....KB	4,-	1,65
1594	Ouvrages en verre ou cristal, n.d.: autres, y compris les articles n'ayant que les bouchons passés à l'émeri ou polis sur le fond ou sur les borts: d'une densité inférieure à 2,6 ainsi qu'ampoules pour la fabrication des lampes électriques.....KB	2,-	1,50
1595	d'une densité égale ou supérieure à 2,6 mais inférieure à 2,9...KB	2,50	1,65
ex1652	Chaussures de bain en caoutchouc..KL	6,-	3,-
ex1657	Articles en peau ou cuir à usages techniques, n.d.....KL	27,-	4,50

Nos. du tarif chilien	Désignation des Produits	Droits actuels (en pesos)	Droits demandés (en pesos)
1658	Ouvrages en peaux ou doublés de peaux classées sous le no.1681 (pelleterie).....KL	270,-	20% ad val.
1658 A	Ouvrages en peaux ou doublés de peaux classées sous le no.1681 B (pelleterie).....KL	472,50	20% ad val.
1658 B	Ouvrages en peaux ou doublés de peaux classées sous le no.1681 D (pelleterie).....KL	675,-	20% ad val.
	Chaussures avec empeigne ou semelle en cuir:		
1660	Bottes à tige mesurant plus de 25 cm de hauteur à partir de la semelle, mais ne dépassant pas 45 cm .....paire	40,50	12,-
1661	Bottes à tige mesurant plus de 45 cm de hauteur.....paire	67,50	18,-
1662	Bottines à tige mesurant jusqu'à 25cm; souliers, c'est à dire chaussures basses ou sans tige, ainsi que chaussures à dessus en tissus de soie avec semelle mesurée à plat ou au pied à coulisse jusqu'à 16 cm.....paire	3,35	1,40
1663	plus de 16 et jusqu'à 22 cm...paire	20,25	2,60
1664	plus de 22 cm.....paire	33,75	4,80
1665	n.d., ne contenant pas de soie, même avec ornements en soie, telles que mules, pantoufles, chaussons, socques et similaires, avec semelle mesurée à plat ou au pied à coulisse jusqu'à 16 cm.....paire	3,35	0,50
1666	plus de 16 et jusqu'à 22 cm...paire	6,75	0,75
1667	plus de 22 cm.....paire	10,80	1,-
1668	Portefeuilles, étuis à cigares et à cigarettes, blagues à tabac, postecartes, portemonnaies et sacs à main, ainsi qu'autres articles similaires, avec ou sans monture ou doublure en soie, y compris les bracelets pour montres.....KL	80,-	3,-

os. du arif hilien	Désignation des Produits	Droits actuels (en pesos)	Droits demandés (en pesos)
1671	Peaux et cuirs sans poil: tannés ou préparés, minces, sans fleur tels que basane, daim, etc..KN	16,20	4,-
1672	n.d., sous leur aspect naturel....KN	40,50	4,50
1672 A	n.d., teints, estampés ou polis, imitant d'autres cuirs ou ayant l'aspect de cuirs de fantaisie.....KN	54,-	5,40
1673	Cuir à semelles, pièces entières, divisées ou coupées en bandes d'une largeur supérieure à 10 cm .....KN	8,10	0,80
1673 A	Cuirs et cuir à semelles, artificiels, fabriqués au moyen de déchets de cuir naturel, teints ou non.....KB	5,40	0,50
x1674	Gants en cuir, non doublés.....KL	150,-	75,-
1677	Gants et autres protecteurs, spéciaux pour ouvriers.....KL	16,20	1,80
1679	Valises ou mallettes, malles et nécessaires, avec accessoires en métal commun ou autre matière sauf en écaille, ivoire ou nacre, même avec doublure en soie.....KL	27,-	2,50
1680	Pelleteries à poil fin, tannées ou préparées: de lapin, chèvre, chèvre d'Angora, lièvre et agneaux ordinaires, sous leurs formes naturelles, simplement tannées et teintes.....KN	47,25	10% ad val.
1681	les mêmes, quel que soit leur degré de préparation.....KN	67,50	10% ad val.
1681 A	les mêmes que celles du nc.1681, assemblées par couture (nappes, sacs etc.) .....KN	121,50	10% ad val.
1681 B	Pelleteries à poil fin, tannées ou préparées: de murmel, midell, loutre, petchaniki, caracul, imitation de caracul, opossum, scouse, astrakan, pattes d'astrakan, poulain, rat musqué, agneau (agneau rasé imitant l'astrakan mort-né), taupe, ragondin, petit-gris, lynx, loups, renards, n.d., et queues de renards.....KN	135,-	libre

Nos. du tarif chilien	Désignation des Produits	Droits actuels (en pesos)	Droits demandés (en pesos)
1681 D	de vison, Kolinsky, hermine, chinchilla, martre zibeline et autres martres; breitschwanz (astrakan de Perse mort-né), phoque (à deux et trois poils), renard bleu et renard argenté.....KN	405,-	libre
ex 1702	Malles en carton ou en fibre vulcanisée.....KB	9,-	0,50
1724	Papier albuminé ou sensibilisé, ou autres papiers pour la photographie, y compris les cartes, même avec impressions.....KL	6,-	6,-
	Bijouterie, joaillerie et autres objets n.d.:		
1776	en or, argent, platine ou autre matière, en combinaison avec perles ou pierres précieuses.....GN	6,75	2,25
1777	en or ou platine, sans perles ni pierres précieuses.....GN	1,35	0,65
1783	Bijouterie; c'est à dire objets de parure, en métal commun autre que fer, même avec parties en ce métal: dorée ou argentée, ainsi que bijouterie en combinaison avec de l'écaille, l'ivoire ou la nacre.....KL	67,50	33,75
ex 1792	Montres de voyage et réveils en toute matière sauf en métal précieux, nacre, écaille ou ivoire.....KL	6,-	3,-
1863	Pellicules sensibilisées pour la photographie, non impressionnées ou impressionnées mais non développées .....KB	3,-	3,-
	Tissus et rubans en velours et peluches:		
ex 1882	contenant jusqu'à 30% de soie...KL	40,50	13,50
ex 1883	contenant plus de 30% de soie...KL	108,-	36,-
ex 1893	Blaireaux.....KL	33,75	3,40

Demandes d'ordre général

1. Régime des fibres textiles synthétiques ou artificielles discontinues et des articles en ces fibres

On demande de tarifer comme coton ou articles entièrement ou partiellement fabriqués en coton, les fibres textiles synthétiques ou artificielles discontinues et les articles fabriqués en ces fibres et à présent classés comme soie naturelle ou articles entièrement ou partiellement en soie naturelle.

2. Régime des ouvrages publicitaires

On demande d'appliquer aux ouvrages publicitaires spécifiés ci-après le régime suivant:
Sont admis en franchise de droits de douane les ouvrages publicitaires de toute espèce,

a) destinés à la publicité en faveur de marchandises de provenance allemande et portant l'indication de la raison sociale du fournisseur allemand, adressés gratuitement à l'importateur ou distribués par ses soins aux milieux intéressés en territoire douanier chilien;

b) ayant pour objet essentiel d'inviter le public à visiter des provinces ou localités, des foires ou expositions en Allemagne, à condition qu'ils soient d'origine allemande, destinés à être distribués gratuitement dans le territoire douanier chilien et que leur caractère publicitaire soit évident.

SECRET

Torquay, 8./3./1951

ENTRY INTO NEGOTIATIONS

The Delegation of Chile and the Delegation of Germany inform the Executive Secretary that they have today entered into negotiations.

They accordingly enclose herewith two copies of the lists of offers exchanged.

Agustin Bertrand

for the Delegation of Chile

H. Karl Albrecht

for the Delegation of Germany

Enclosures

GENERAL AGREEMENT ON
TARIFFS AND TRADE

S E C R E T

LIST OF OFFERS MADE BY CHILE TO THE FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY

Chilean Tariff Item No.	Description of Products		Actual rate of duty	Concession offered
1724	Paper or cardboard: - Albumenized or sensitized, or other photographic paper, including cards, even printed:	KL.	6	6
1663	Sensitized photographic films, not printed, or printed but not developed:	KG.	3	3

N O T E: The duties included in this list are expressed in Chilean gold-pesos of 0.183057 grammes fine gold.-

GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE

GERMANY
SECRET

TARIFF NEGOTIATIONS 1950

List of Offers made by Germany to CHILE .
These concessions are offered provided satisfactory concessions are made by CHILE .

German Tariff Item No.	Description of Products	Present rate of duty	Concessions requested	Concessions offered	Main-supplier
04 07	Natural Honey	40%	20%	-	no
ex 05 02	Pigs' bristles	free	binding	-	no
05 05 B1	Guts of sheep :				
	fresh, salted or dried	5%	free	-	no
07 05 A	Kidney beans	10%	free	-	no
07 05 E	Lentils	5%	free	5%	yes
08 06	Apples, fresh	25%+)	free	-	no
10 03	Barley	free	binding	-	no
10 04	Oats	free	binding	-	no
ex 12 07 B	Parts of plants of a kind suitable for pharmaceutical purpose (Quillay's bark and Boldo's leaves)	free	binding	-	no
ex 13 01	Algarrobilla (pericarps and seed husks)	free	binding	-	no
ex 1521. A	Beeswax, crude	free	binding	free	yes
22 04	Wine of fresh grapes :				
	C - other wines :				
	1 - In containers of a capacity exceeding two litres:				
	a - exceeding 50 litres :				
	1 - Red wine, per 100 Kg.	DM 44	DM 16	-	no
	2 - White wine, per 100 Kg	DM 60	DM 22,50	-	no
	b - exceeding two litres but not exceeding 50 litres, per 100 Kg.	DM 120	DM 60	-	no
	2 - Other, per 100 Kg.	DM 160	DM 80	-	no

+) Rate of duty will be 20% from 1.V.-31.X.

German Tariff Item No.	Description of Products	Present rate of duty	Concessions requested	Concessions offered	Main-supplier
26 01	Ores, concentrates, including roasted pyrites for the manufacture of metals	free	binding	-	no
28 02 A3a	Iodine, crude	free	binding	free	yes
28 35 A	Manganese dioxide, pure	free	binding	free	-
31 01	Natural animal or vegetable fertilisers not chemically treated	free	binding	free to be discussed	yes
ex32 01 E	Algarrobilla extract	8 %	free	no conc.	-
ex 44 04	Round wood in the rough, whether or not stripped of its bark or rough hewn coigue, rauli, olivillo, manio, laurel	free	binding	to be cleared	
ex 44 06	Wood sawn longthwise, but not further prepared, n.e.s. or included :				
	Coigue, rauli, olivillo, manio, laurel	5 %	binding	to be cleared	
56 01 A	Homp, raw, retted, scutched or decorticated	free	binding	-	no

Torquay, le 31 mars 1951

ACHEVEMENT DE NEGOCIATIONS BILATERALES

La Délégation du Chili et la Délégation de la République Fédérale d'Allemagne informent le Secrétaire Executif qu'elles ont terminé aujourd'hui leurs négociations bilatérales.

Veuillez trouver ci-inclus deux copies des Listes de Concessions accordées mutuellement.

Pour la Délégation
du Chili

Pour la Délégation de la
République Fédérale d'Allemagne

M. le Secrétaire Executif
ICITO

Princes Hotel
T o r q u a y

SECRET

N° 1

Liste Allemagne/Chili

Seul le texte français fera foi.

No du tarif douanier	Désignation des produits	Taux ad valorem en p.c.
07 05	Légumes à cosse, secs, en grains, décortiqués ou cassés, non pulvérisés:	
15 15+)	D - Lentilles	5
	Cires d'abeilles et d'autres insectes:	
28 02	A - brutes	exempt.
	A - 3 - Iode:	
28 35	a - brut	exempt.
ex 28 69 et ex 31 02	A - Bioxyde de manganèse, pur	exempt.
	Nitrate naturel de sodium, d'une teneur en azote de plus de 16 à 16,23%, repris au n° 28 69, sous-position B, et nitrate naturel de sodium d'une teneur en azote de 16% ou moins, repris au n° 31 02, sous-position A, ensemble jusqu'à concurrence de 70 000 tonnes métriques, importées dans la période comprise entre les 17 février 1951 et 30 juin 1952, sur présentation de certificats de pureté délivrés en conformité des termes convenus entre le Gouvernement Fédéral et chacun des gouvernements intéressés	
31 02	ex A - Nitrate naturel de sodium, d'une teneur en azote de 16 % ou moins	exempt. 20

+) Ancien N° 15 21.

Torquay, le 31 mars 1951

Pour la Délégation Chilienne

Pour la Délégation Allemande

S E C R E T

LISTE FINALE

DES CONCESSIONS TARIFAIRES OFFERTES PAR LE CHILI A L'ALLEMAGNE

No.	Désignation des produits		Taux accordé (pesos-or)
	Canifs, couteaux pliants, n.d. et grattoirs pour bureaux, ainsi que leurs lames détachées, même nickelés ou chromés:		
1280	- Avec manche en autre matière	pièce	0.80
	Rasoirs et leurs lames détachées, avec ou sans étui, même nickelés, chromés, argentés ou dorés:		
1283	- Autre, n.d.	pièce	1.20
1726	Papier albuminé ou sensibilisé ou autres papiers pour la photographie, y compris les cartes, même avec impressions	K.L.	6.40
1737 A	Articles de propagande touristique (livres, opuscules, pancartes, affiches, albums et guides)	K.B.	libre
	L'exemption devra être autorisée, dans chaque cas par le Président de la République, sur avis favorable de la Surintendance des Douanes, et ne concernera que le droit d'importation et l'impôt additionnel ad valorem.		
1863	Pellicules sensibilisées pour la photographie, non impressionnées ou impressionnées mais non développées	K.B.	3.40

<u>Observation générale:</u> Les droits fixés dans la présente liste sont exprimés en Pesos or chiliens de 0,183057 grammes d'or fin.

he

a Bo